

## L'événement dans la rue : Constantine 12 et 13 mai 1956. Massacres et politique en temps de guerre \*

Etrangement, les événements qui ont bouleversé la ville de Constantine, les 12 et 13 mai 1956 sont demeurés enfouis dans la mémoire et peu abordés dans les travaux des historiens<sup>1</sup>.

Pourtant, le docteur Bendjelloul Mohamed Salah, ancien député et conseiller général de Constantine a bien essayé d'alerter les autorités locales de la ville, *le Monde* et l'A.F.P, en leur envoyant le télégramme suivant :

« Ayant vécu événements sanglants Constantine les douze et treize mai courant, je m'inscris en faux contre communiqués erronés tendancieux et dénaturés publiés par presse quotidienne sur ces événements qui ont été en réalité véritables pogrom et massacre prémédités et organisés par certains éléments européens sur musulmans innocents. Stop. Profanation mosquée Sidi El Kettani tueries et pillages opérés sur musulmans désarmés et inoffensifs durant quatre heures et renouvelés dimanche fin après midi par provocateurs en tenue et civils israéliques. Stop. Musulmans tués dans rues et dans leurs maisons par tirs provenant de fenêtres et de lieux surélevés tel pont Sidi Rached stop d'autres personnes massacrées au cours de leur transport dans voitures service ordre. Stop. Plusieurs personnes enlevées par ce service ont disparu. Stop. Tiens à votre disposition nombreux documents et témoignages précis. Stop. Proteste contre accusations portées contre Bounegab Ahmed ancien conseiller municipal docteur Haddam non en fuite mais expulsé Constantine par décision préfectorale et toutes victimes musulmanes dont affirme honnêteté et loyauté stop vous prie au nom vérité publier ma mise au point dont je prends entière responsabilité - merci- salutations »<sup>2</sup>.

---

\* Communication présentée au colloque *L'événement dans l'histoire récente de l'Algérie, 1945-1962*, Université de Skikda, octobre 2007

<sup>1</sup> Gilbert Meynier évoque ces événements dans *Histoire intérieure du FLN*, Paris, Fayard, 2004. Nous ajoutons que ce travail préliminaire n'aurait pu se faire sans la pertinence de ses réflexions, qu'il en soit remercié ici.

<sup>2</sup> Ce télégramme est conservé aux archives du Service Historique de l'Armée /SHD, sous la cote IH2876.

Les faits rappelés dans ce document qui ne fut jamais publié, traduisent bien la situation critique qui a prévalu dans la ville de Constantine durant deux jours entiers. En effet, plusieurs dizaines de personnes, toutes musulmanes, essentiellement des commerçants ont été achevées dans leurs locaux et de simples passants ont perdu la vie, pour s'être trouvés sur les lieux, au moment où les violences ont éclaté.

Bien évidemment, nul n'ignore que ces événements témoignent du climat de guerre qui s'est peu à peu propagé dans la ville, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1954, date du début de la lutte armée contre la présence coloniale française.

De ce point de vue, ces événements n'ont rien de bien singulier, rapportés à la longue chaîne d'autres faits tous aussi dramatiques les uns que les autres et qui ont ponctué le temps qu'a duré la guerre, de 1954 à 1962.

Pour comprendre les brutalités qui ont eu lieu, les 12 et 13 mai 1956, nous allons tenter de rappeler le contexte général qui sert de toile de fonds à leur explosion (c'est à dire passer en revue les conditions policières et politiques qui ont rendu possible le massacre), avant de retracer la chronologie des événements qui ont troublé la fête de l'Aïd Seghir, pour enfin examiner les mobilisations politiques nées à la suite de ces événements. Parallèlement nous ne pouvons ignorer les controverses suscitées par un passage où Gilbert Meynier<sup>3</sup> évoque ces événements. Il est alors permis de se poser des questions sur le sens de la publicité auxquels elles ont donné lieu.

Il n'est pas facile, plus de cinquante ans après, de tenter l'analyse de ce qui a ressemblé à une « chasse aux sorcières ». Pourquoi et comment a-t-on abouti à un mouvement d'hystérie collective où des civils européens ont été amenés à occuper le devant de la scène, en se substituant ou en prêtant main forte aux forces de l'ordre, et à réprimer aveuglément la population musulmane civile qui, elle, n'était pas armée ? Attitude de défensive ou mouvement d'intransigeance imperméable et hostile aux nouvelles exigences telles qu'elles furent posées par le FLN ? Assurément, les deux points de vue participent de cet aveuglement propre au racisme colonial convaincu que la terreur reste le meilleur moyen à opposer à toute velléité d'indépendance.

---

<sup>3</sup> Un passage qui figure dans l'ouvrage de Gilbert Meynier, *Histoire intérieure...* op.cit ; p. ... a soulevé quelques critiques auxquelles a répondu Gilbert Meynier, à la Journée d'études *Montrer l'Algérie au public. Pour en finir avec les guerres de mémoires algériennes*, Narbonne, 19 avril 2007. La synthèse des travaux est disponible à l'adresse <http://www.univ-perp.fr>.

De fait, dans le cas étudié, la forme excessive – le massacre – est l'occasion d'ouvrir le dossier historiographique de la violence d'Etat en situation coloniale en général, non sans souligner l'implication et la responsabilité de nombreux civils européens, non sans tenir compte du poids décisif des interférences locales<sup>4</sup>. Ce qui en fait une violence plus ou moins préparée, plus ou moins encadrée qui renvoie à l'esquisse *d'une anthropologie historique de l'administration, de ses serviteurs et de ses méthodes*<sup>5</sup>.

Enfin, par cette modeste contribution<sup>6</sup> - encore en chantier - nous tenons à rappeler que les morts des 12 et 13 mai 1956 n'ont pas eu droit un enterrement « normal » puisqu'ils ont été inhumés de nuit. L'absence de cortège funèbre public n'a pas permis aux familles des victimes de faire leur deuil. C'est sans doute ce qui explique, du moins en apparence, l'oubli de ces événements, oubli volontairement entretenu par les pouvoirs publics et qui sonne comme un aveu.

Pendant, au lendemain de l'indépendance, la municipalité de Constantine a tenu à baptiser la place Bozzo : place du 12 mai 1956, une manière de conserver le souvenir de ce drame dans la mémoire collective des Constantinois.

### **Le contexte général : comment une ville entre-t-elle en guerre ?**

De l'organisation du FLN-ALN dans la ville de Constantine, nous savons beaucoup de choses et en même temps très peu. La ville n'a pas bougé la nuit du 1<sup>er</sup> novembre 1954. L'historiographie attribue cette défection au « groupe de Constantine » composé de Bouali Saïd, Mellah Rachid dit Slimane, Haddad Youssef et Mechat Brahim lesquels ont bien participé à la réunion des « 22 » mais n'ont pas suivi le mot d'ordre de passer à la lutte armée<sup>7</sup>.

Il est permis à la lumière du peu de travaux dont nous disposons de penser que la situation de crise du parti PPA-MTLD (la scission est réelle dès le congrès d'Hornu à Bruxelles de juillet 1954) était autrement plus complexe ce qui nous invite à nous défier des analyses schématiques.

---

<sup>4</sup> Pour une étude exhaustive de ces événements, il convient d'aborder les rapports de la société européenne avec les forces de l'ordre dans la ville de Constantine et inversement, étudier aussi les liens qui unissent les forces de l'ordre à l'opinion « publique » et en particulier avec les réseaux des Ultras, agissant au sein de la police et de l'administration coloniale ;

<sup>5</sup> Cf. Alain Dewerpe, *Charonne 8 février 1962*, Paris, Gallimard, 2006.

<sup>6</sup> Cette recherche est le fruit du croisement des sources accessibles auprès des différents services d'archives d'Algérie et de France et des témoignages recueillis auprès de nombreux Constantinois, ayant vécu le drame des 12 et 13 mai 1956.

<sup>7</sup> Cf. les développements apportés par Mohamed Harbi, *Le F.L.N, mirage et réalité*, Paris, éd. Jeune Afrique, 1981.

Ce qui est sûr, c'est comme dans toute l'Algérie, de nombreux militants du PPA-MTLD sont arrêtés au cours de la première semaine de novembre 1954<sup>8</sup>. *Alger Républicain* annonce l'arrestation de plusieurs nationalistes connus pour leur lien avec le PPA-MTLD, parmi eux Zertit Abdesselem, Ahmed Ben Mohamed Biskri, Cherif Zadi, Smaïn Ziguat, Salah Baâziz, Hassen Boudjenana ... par des policiers en civil et en uniforme, armés de mitraillettes<sup>9</sup>.

Et la fin de l'année 1954 est consacrée précisément à la mise en place des nouvelles structures<sup>10</sup> sous la direction de Didouche Mourad, chef de la zone II (Nord Constantinois). Le réseau de la ville de Constantine est confié à Messaoud Boudjeriou<sup>11</sup>.

Toujours est-il qu'il faut attendre le printemps 1955 pour que les premiers groupes du FLN/ALN soient en mesure de passer à l'action : de fait, les premiers attentats et les premières bombes commencent au mois d'avril 1955. Et c'est cette nouvelle situation qui va autoriser les autorités françaises à prendre des mesures conformes aux dispositions de l'Etat d'urgence décrété depuis le 3 avril 1955.

C'est dans le sillage de cette loi que des mesures exceptionnelles de police ont connu une concrétisation très rapide, assorties de l'interdiction de séjour, de l'assignation à résidence, ou de l'internement de nombreux nationalistes et surtout du transfert de la compétence des cours d'assises aux juridictions militaires<sup>12</sup>. Ce train de mesure est renforcé par l'application du principe de la responsabilité collective, à partir de l'adoption de l'arrêté du 21 juin 1955, par le préfet Dupuch de Constantine.

---

<sup>8</sup> Le parti PPA-MTLD est interdit dès le 4 novembre 1954. cf. Jean Vaujour, *De la révolte à la révolution*, Paris, Albin Michel, 1985.

<sup>9</sup> *Alger Républicain* du 7-8 novembre 1954. A l'exception de Smaïn Ziguat, ce sont tous d'anciens conseillers municipaux élus au mois d'octobre 1947, sur la liste du MTLD. Cf. notre article : « la municipalité de Constantine, 1947-1962 », *Bulletin de l'IHTP*, 83, juin 2004.

<sup>10</sup> Toute la période de transition précédant et suivant le déclenchement de la lutte armée demeure encore très mal connue. La crise qui a abouti à la scission du MTLD a constitué une étape d'ébranlement et de déstabilisation des structures et des hommes. Si l'adhésion au projet de la libération du pays par les armes est partagée par la plupart des militants de la base, le choix entre le FLN et le MNA n'a pas été tranché dans l'immédiat. Cf. notre contribution : « Les premiers réseaux de la résistance à Tlemcen, 1954-1955 : logiques d'un soulèvement », *Hommage à Sid Ahmed Inal, association Ecolymed*, Mars 2006, Tlemcen.

<sup>11</sup> Pour plus d'informations, cf. le site [www.constantine.free.fr/LaVille/evenements\\_constantine.htm](http://www.constantine.free.fr/LaVille/evenements_constantine.htm), signé par Ahmed Boudjeriou.

<sup>12</sup> Cf. Sylvie Thénault, *Une drôle de Justice*, Paris, La Découverte, 2001.

Voté pour six mois, l'Etat d'urgence sera reconduit encore pour la même période avant de céder la place aux « Pouvoirs spéciaux »<sup>13</sup> qui entrent en application à partir du 16 mars 1956.

Par ailleurs, l'armée mobilisée considérait son potentiel comme insuffisant pour rétablir « l'ordre et la sécurité ». Dès le mois de juin 1955<sup>14</sup>, elle autorise la levée des *Unités territoriales* (U.T) parmi la population européenne civile. Armées, les U.T correspondaient à des réservistes et étaient affectées à des tâches paramilitaires comme la surveillance de certains bâtiments ou le quadrillage policier.

C'est ainsi qu'elles participent activement, à la grande rafle<sup>15</sup> qui a commencé dans l'après midi du 23 juin 1955 et s'est poursuivie le lendemain matin. A la tombée de la nuit, les forces de l'ordre (police, CRS) bouclent le quartier musulman et procèdent à l'arrestation de quelques 6000 Algériens qui défilent devant deux bureaux de contrôle installés, l'un à la Brèche, l'autre à hauteur du pont el Kantara. Autant dire, toute la population masculine du Rocher dont toutes les issues furent bouclées. La police prétend avoir découvert, au cours des perquisitions, de nombreux documents dont des plans d'attaque de la ville. Cette rafle a coïncidé avec la condamnation à mort de Mostefa Ben Boulaïd et neuf autres de ses compagnons par le tribunal militaire de Constantine, le 21 juin 1955.

Par ailleurs, le soulèvement du 20 août 1955 dans la région de Philippeville/Skikda contribua à balayer les dernières réticences à l'encontre des U.T.

---

<sup>13</sup> L'Etat d'urgence est abrogé du fait de la dissolution de l'Assemblée Nationale le 1<sup>er</sup> décembre 1955, mais compte tenu des « circonstances exceptionnelles » qui prévalaient en Algérie, il était toujours appliqué.

<sup>14</sup> Selon une note du général Allard, commandant de la division de Constantine, datée du 17 juin 1955, la levée des patrouilles en civil de protection répondait aux « menaces qui pèsent sur ceux qui fument, consomment dans les cafés européens, vont au cinéma, travaillent chez les Français, portent des décorations. » SHAT, 1H 1944. Il est par conséquent erroné de dater « l'apparition des premières Unités Territoriales, au début de 1957 » comme l'écrit Denis Gagnou, in « La genèse des Unités Territoriales. De la Garde aux Unités Territoriales (1945-1956), in *La Guerre d'Algérie au miroir des décolonisations françaises*, Actes du colloque Charles Robert Ageron, Sorbonne, novembre 2000. Cf. également l'article du général Lenormand, « Les Unités territoriales », *Historia Magazine*, n°207, 22 décembre 1971, qui fait référence au décret signé par Edgar Faure le 21 mai 1955, relatif à la création des UT dans le Constantinois...

<sup>15</sup> L'année 1955 à Constantine a connu depuis le printemps 1955, une succession de manifestations dans la rue : attentats, rafles, arrestations spectaculaires, cortèges funèbres qui tournent quasiment à l'émeute. Sur cette « rafle monstre », cf. *La Dépêche de Constantine* des 24 et 25 juin 1955.

A compter de cette date, les luttes urbaines prennent de l'ampleur à Constantine et le cycle des actions des fidaiyines enregistre des hauts et des bas, mais sans discontinuité.

A la fin de l'année 1955, il n'y a plus aucun doute sur l'implication du FLN dans la multiplication des attentats, à Constantine : la presse du 9 décembre 1955 annonce l'anéantissement de l'organisation de Constantine et l'arrestation d'un groupe de 19 personnes parmi eux Aouati Mostefa, Amor Zamouche dit Si Ali<sup>16</sup>.

Le 31 décembre 1955, c'est au tour des groupes communistes armés, d'être découverts et mis en état d'arrestation.

Dans cette atmosphère surchauffée par le cycle des attentats et des arrestations, le FLN lance un ultimatum à l'ensemble des Elus pour qu'ils abandonnent leurs mandats. La consigne est largement suivie, le docteur Bensalem, délégué à l'Assemblée Algérienne et président du Conseil général de Constantine remet sa démission en même temps que 19 de ses collègues dont Ferhat Abbas et le médecin colonel Ali Cadi.

Du côté des Européens, le départ de Jacques Soustelle et son remplacement par le général Catroux déchaîne leur colère à Alger. La « Journée des Tomates » du 6 février 1956 oblige Guy Mollet à revenir sur sa décision et à le remplacer par Robert Lacoste.

A l'instar d'autres villes comme Bône (Annaba), la population européenne de Constantine réagit et manifeste bruyamment le 7 février 1956. Ce jour-là, quelques 6000 personnes envahissent le centre de la ville, scandant haut et fort leur attachement à l'Algérie française, exigeant l'envoi de renforts militaires et l'exécution des condamnés à mort.

Le 27 février 1956, ce sont quelques 10 000 manifestants européens qui rendent hommage à 19 soldats tombés dans une embuscade, dans la région d'El Milia : « Aux armes » crie la foule devant l'hôtel de ville !

L'inquiétude est telle que Maître Benbahmed<sup>17</sup> s'empresse d'envoyer un télégramme, le même jour à la Présidence du Conseil, à Paris, libellé comme suit : « éléments extrémistes armés mus par sentiments racistes [...] exploitent sentiments patriotiques population européenne de Constantine [...] pour la pousser à passer action contre musulmans. Crainte d'évènements graves ».

Un mois plus tard, l'attentat perpétré le 28 mars 1956 contre le commissaire Sanmarcelli du 2<sup>ème</sup> arrondissement, a donné lieu à une

---

<sup>16</sup> Tous les deux sont membres de l'organisation FLN/ALN à Constantine, dirigée par Messaoud Boudjeriou.

<sup>17</sup> Ex député, Mostepha Benbahmed est l'un des signataires de la motion des « 61 », cf. SHD.

nouvelle rafle monstre - elle touche quelques 10 000 Algériens - qui commence dans l'après midi, se poursuit jusqu'au matin. Son fils intervient directement en tirant sur le tas<sup>18</sup>... tandis que les forces de l'ordre effectuent des perquisitions systématiques dans la ville, accompagnées d'actes de pillage. D'après la déclaration publiée par le *Bulletin des Français Libéraux de Constantine*<sup>19</sup>, « *Les hommes passèrent la nuit debout sur la place devant le nouveau commissariat central, sous le vent et dans le froid. Les opérations de contrôle ne purent pas être terminées avant 4 ou 5 heures du matin* »

Treize (13) personnes, prises en otage, seront tuées, au nom du principe de la responsabilité collective, parmi eux, deux syndicalistes : Mohamed Tahar Ladjabi et Ali Boudour, et l'homme de lettres : Ahmed Redha Houhou. « *Les uns furent exécutés en ville et leurs corps jetés par dessus le pont Sidi Rached. D'autres furent fusillés sur la route du Kroubs. Les milices contre-terroristes semblent avoir joué un rôle prépondérant dans ces liquidations* ». <sup>20</sup>

Enfin, le 26 avril 1956, l'arrestation de Mohamed Bekhairia, auteur d'un attentat à la grenade au bar Chazot, eut pour conséquence la découverte du réseau de Djebel El Ouach et la récupération de documents dévoilant l'organisation FLN-ALN dans la région de Constantine<sup>21</sup>.

Ces quelques rappels, forcément incomplets, montrent à l'évidence que la tension est à son comble et que l'heure n'est plus à l'expectative ni dans un camp ni dans l'autre. Si pour les uns, le déploiement des forces de l'ordre et la répression s'imposent plus que jamais, pour les autres le sentiment d'adhésion aux actions du FLN s'amplifie et s'étend à toutes les couches sociales.

« *Au printemps de 1956, Constantine, avant Alger, symbolise très bien les drames que vont connaître d'autres villes* » notamment Alger, notera Henri Alleg<sup>22</sup>.

De son côté, « *Quand je suis arrivé à Constantine, rapporte William Sportisse, chargé d'y diriger l'organisation clandestine du PCA, mon impression, c'est qu'il y avait la guerre. Une grande différence, par rapport à Alger, parce qu'il y avait*

---

<sup>18</sup> Un cas similaire aura lieu à Rivet (Meftah) où à la suite de l'attentat qui a visé son fils, le 10 mai 1956, le dénommé Juan « ouvre le feu sur la foule musulmane [...] quelques voisins européens se joignent à la famille Juan et bientôt des dizaines de tués et de blessés jonchent le sol. », *France Observateur*, n° 316, 31 mai 1956, cité in Denise et Robert Barrat, *Algérie, 1956, livre blanc sur la répression*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2001, pp. 165-168.

<sup>19</sup> Cité par Denise et Robert Barrat, *Algérie*, op.cit., p. 134-136.

<sup>20</sup> Ibid.

<sup>21</sup> CAOM, FR. 93/ 178\*, dossier Djebel el Ouach.

<sup>22</sup> *Histoire de la guerre d'Algérie*, Paris, Les Editions Sociales, Tome 2, p. 171

*une grande concentration de forces policières et militaires. Il y avait aussi les Unités territoriales [...] en arrivant, j'ai été frappé par cela, des gars de la police militaire qui se promenaient avec des chiens policiers dans les rues ».*

C'est dans ce contexte de crise générale que surviennent les massacres des 12 et 13 mai 1956, qui faut-il le rappeler, ont coïncidé avec le premier jour de la fête de l'Aïd Seghir. Ceux-ci ne doivent rien au hasard. Ils sont l'aboutissement logique de pratiques politiques, appartenant au temps long dont les caractéristiques les plus visibles sont la répression, l'arbitraire et l'impunité et qui se trouvent réactivées par le déclenchement de la lutte armée, le 1<sup>er</sup> novembre 1954.

Les journées des 12 et 13 mai 1956

Tout commence par un attentat<sup>23</sup> à la grenade qui a visé le café Maïza<sup>24</sup>, dont le gérant est un juif constantinois, situé dans la rue Sidi Lakhdar, face à la mosquée du même nom, vers midi et demi.

Ce quartier de la ville est habitée par la population musulmane, mais de nombreux commerces sont tenus par des juifs constantinois dont le quartier, appelé communément « *Chara'* » (au sens de *harā*) est mitoyen du quartier indigène.

La répartition spatiale des populations révèle à la fois une réelle ségrégation et une proximité de fait : la population française dont fait partie la population d'origine juive est logée dans les bâtiments nouvellement construits depuis l'occupation. Sur le Rocher, ces quartiers « neufs » jouxtent ceux de la vieille ville « indigène ». Entre les deux, les espaces de mixité et de sociabilité sont nombreux ; outre la proximité de voisinage, les marchés, les bains maures, les cafés, les commerces... et les rues, sont fréquentées par les uns et les autres.

Immédiatement, des civils armés<sup>25</sup> ripostent et abattent « le terroriste sur place ». Mais au lieu de s'arrêter là, ces mêmes civils continuent de tirer sur les passants.

Une véritable fusillade éclate dans le quartier : un second café, celui de Laidouni, situé dans le prolongement de la rue Sidi Lakhdar, à moins de 20 mètres, subit une attaque en règle : sept clients sont abattus sur le champ.

---

<sup>23</sup> Selon la presse, l'attentat est commis par un « terroriste » lié par conséquent au FLN ; pour *El Moudjahid*, il est imputé à « un homme habillé à l'européenne » ; est ce à dire que les réseaux de *fidāï* du FLN n'y sont pour rien ?

<sup>24</sup> Ce café avait fait l'objet d'un attentat à la grenade le 19 mars 1956, CAOM, FR 93/ 325.

<sup>25</sup> L'article du journal *Le Monde* (non signé) du 15 mai 1956, signale que dès l'alerte donnée, les UT sont intervenues, armés de *fusils mitrailleurs*.



Dans les rues voisines, de nombreux Algériens sont attaqués et les magasins situés dans les rues avoisinantes sont saccagés (rue Bleue (Khebbab Saïd), rue Charles Floquet (Mimouni Abdelazziz), Vieux (Rouag Saïd), rue des Cigognes (Zankat M'qais).

On reconnut parmi les assaillants, le dénommé Denden, « repris de justice, notoire, chef de la pègre européenne de Constantine », secondé par Roger<sup>26</sup>. Ce sont eux que l'on retrouve à la place Bozzo/ place du 12 mai 1956, secondés par les groupes réunis au café « La balle ronde ». Ils sont responsables de la mort de Tayeb Remmache, liquidé dans son café. Ils se dirigent par la suite vers la place Négrier (Souk El Assar) où se tient un marché : là, les groupes armés saccagent les étalages des fruits et légumes, s'attaquent aux marchands. Ceux-ci et les passants se réfugient dans la mosquée de Sidi el Kettani. L'arrivée des CRS empêcha de justesse leur massacre (au nombre de 26 d'après *el Moudjabid*). Conduits sous bonne escorte au Commissariat central, ils ne sont libérés que le soir.

Entre temps, d'autres groupes, composés « d'agents de police, des civils, des supplétifs, des U.T » procèdent à l'arrestation de tous les Algériens rencontrés à la place des Galettes (Rahbat El Souf) et au pillage des magasins. Le foyer des hostilités s'étend également aux quartiers Souika et Bardo lesquels sont mitraillés par les soldats de garde à l'entrée du pont de Sidi Rached.

Enfin, des rafles sont organisées sur la route conduisant au djebel el Ouahch. *El Moudjabid* insiste sur l'absence de nouvelles de plusieurs personnes arrêtées.

### **Journée du 13 mai 1956**

Deux rassemblements d'Européens ont lieu : l'un au Café le Glacier, au n° 16 de la rue de France (19 juin 1965), l'autre au Café le Grillon, rue Casanova (rue Saïd Bouali). Des coups de feu éclatent, à hauteur du café le Glacier exploité par E.M<sup>27</sup> ce qui déclencha immédiatement, une riposte de groupes armés qui attaqueront tous les Algériens rencontrés sur leur chemin (Rue de France (rue du 19 juin 1965), Rue Chevalier

---

<sup>26</sup> Les noms de Denden et Roger sont cités dans le compte rendu publié sous le titre « Les atrocités de Constantine 12 et 13 mai 1956 » dans *El Moudjahid*, n°1, 1956, pp. 16-19. Plusieurs témoins rencontrés à Constantine nous ont fourni leur identité réelle, de même que celle du dénommé « La Globule », arbitre de football qui tenait une brasserie « La balle ronde » située au début de la rue Chevalier et qui servait également de lieu de rencontres pour les groupes extrémistes.

<sup>27</sup> Son nom m'a été signalé par plusieurs témoins vivants à Constantine (avril 2007).

(rue du 12 mai 1956), Rue des Cigognes (Znaqat M'qâïs), Rue Clémenceau (rue Larbi Ben M'hidi...).

Le même scénario que la veille se reproduit : en même temps qu'on tue, les magasins des Algériens sont mis à sac. Les témoins constantinois évoquent avec émotion l'épisode du bain maure (Hammam el Aouissi, connu également sous le nom de hammam El Mzabi) où plusieurs clients auraient été abattus.

Dans la soirée, au cours de l'acheminement d'une vingtaine d'individus « suspects »<sup>28</sup>, survient, « une tentative pour désarmer le sergent K qui les escortait » dans un camion militaire, circulant dans la rue Rohault de Fleury (Abane Ramdane). Il fait feu et blesse trois individus : Benteldjoun Cherif, Rahali Mohamed Cherif et Zeridi Ahmed.

Au soir du 13 mai 1956, si le calme est revenu dans la ville, on dénombre de nouvelles victimes parmi la population civile algérienne. Officiellement, la mobilisation de l'armée, des C.R.S, de la police, de la gendarmerie et des unités territoriales et l'usage des armes répondait à « des infiltrations rebelles »<sup>29</sup>.

## **Controverses et explications**

Une curieuse controverse est née à la suite de l'évocation de ces événements par Gilbert Meynier dans son ouvrage *L'histoire intérieure du FLN*. Deux points ont fait l'objet de commentaires. C'est d'abord l'emploi du terme de *pogrom* pour désigner l'assassinat de plusieurs dizaines d'Algériens les 12 et 13 mai 1956 qui a été contesté. Ensuite, c'est le nombre des victimes, cité selon un témoignage précis qui fut remis en cause.

Pour mettre fin à la polémique, Gilbert Meynier reconnaît avoir eu tort de parler à ce sujet de « pogrom » [...] ce terme appartient trop à l'histoire de l'Europe centrale et orientale du XIX<sup>ème</sup> siècle pour qu'il puisse être utilisé innocemment : il n'y eut pas plus de pogrom les 12 et 13 mai 1956 qu'il n'y en avait eu à Constantine en 1934 » devait-il encore préciser.

Pourtant, la lecture du passage critiqué ne prête à aucun doute possible. Aucun historien honnête ne peut s'amuser à confondre les sens des mots et les époques : l'usage du terme *pogrom* ayant acquis, par

---

<sup>28</sup> Selon le rapport du commissaire principal adressé au commandant de la Division de Constantine, en date du 14 mai 1956, CAOM, FR 93/178\*. Cette information est également rapportée par *El Moudjahid*, op. cit.

<sup>29</sup> Cf. le communiqué de l'Autorité militaire in *La Dépêche de Constantine* du 13-14 mai 1956

extension, le sens d'un soulèvement ou d'une émeute contre une communauté ou un groupe déterminé, souvent sur fond de racisme et d'intolérance. Il est encore plus évident que l'existence d'un tel *pogrom* n'invite aucunement à une généralisation, impliquant toute la population juive. Et le silence observé de part et d'autre sur ces événements tragiques ne saurait signifier leur négation au simple motif de leur oubli.

Par ailleurs, si le nombre des victimes (230 morts), recueilli par Anne Marie Louanchi<sup>30</sup>, auprès d'un commandant de C.R.S, ne constitue pas non plus une source irréfutable, il n'en est pas moins une estimation qui mérite examen et critique. De ce point de vue là, Gilbert Meynier n'a pas failli à la règle intransigeante que le métier d'historien impose, à savoir citer ses sources.

Quand j'ai été informée par Gilbert Meynier de la teneur des contestations, je lui ai fait part de quelques documents, accumulés au cours de mes recherches et mis de côté pour un traitement ultérieur. A la suite de cet échange d'informations et de documents, j'ai commencé à chercher des témoins et à faire le point sur les sources pour essayer de rendre compte des massacres survenus les 12 et 13 mai 1956. C'est là une autre règle à suivre pour toute écriture critique de l'histoire, si l'on veut éviter les méandres de la subjectivité et les « injonctions mémorielles et victimisantes d'où qu'elles viennent<sup>31</sup> ». Les résultats de cette recherche en cours sont donc provisoires, mais ils permettent de sortir du cadre événementiel pour poser quelques questions relatives aux formes de violences nées précisément d'une situation de guerre qui ne disait pas son nom.

Les massacres qui ont été perpétrés à Constantine les 12 et 13 mai 1956 ne peuvent être compris si on les détache de l'esprit des « pouvoirs spéciaux » (mars 1956) et de l'ensemble des méthodes répressives accordées aux différentes forces de l'ordre : police, armée, gendarmerie, CRS... pour lutter contre l'action du mouvement indépendantiste, lancée le 1<sup>er</sup> novembre 1954. Le simple recensement des principaux communiqués, émis quotidiennement, par les autorités françaises de la ville, suffit à rendre compte de la généralisation de la terreur d'Etat. Cette mobilisation armée au service de la « pacification » avait la faveur d'une partie de l'opinion publique européenne et de ses représentants au parlement. Ce sont là deux aspects qu'il faudra étudier à l'avenir pour

---

<sup>30</sup> Anne Marie Louanchi, *Salah Louanchi, parcours d'un militant*, Alger, éd. Dahlab, 1999. Elle était durant l'année 1955-1956, surveillante au lycée Laveran (El Houria aujourd'hui) de Constantine.

<sup>31</sup> Idem.

éviter toute confusion et déterminer les responsabilités des uns et des autres. Si les responsabilités de l'Etat français sont indéniables dans l'escalade de la violence, celles d'une fraction non négligeable de la société coloniale, relayée par ses mentors l'est autant. Les partisans de l'Algérie française défendaient l'ordre colonial construit sur l'inégalité des droits et la discrimination ethnique, au mépris de la dignité humaine. Pour en assurer la pérennité, ils n'ont pas hésité à appeler à une militarisation de plus en plus grande qui s'est traduite par un rappel des réservistes, un allongement du service militaire et l'armement de nombreux civils.

Dans leur logique, les différentes opérations de « maintien de l'ordre » justifiaient toutes les brutalités et toutes les dérives. C'est sans doute ce qui explique en partie, l'inscription des événements des 12 et 13 mai 1956, dans le registre de la banalisation de la violence.

Dans ce cas précis, les événements relèvent des violences ordinaires en temps de guerre, rapportées au quotidien, par les journaux, où un événement en chasse un autre. Ainsi, *La Dépêche de Constantine* 13-14 mai titre : « Journée sanglante à Constantine », alors que le journal *Le Monde* se contente de rapporter : « Vingt cinq musulmans tués en deux jours à Constantine »... Quant à *L'Humanité*, on peut lire : « Nouveaux incidents sanglants à Constantine.. ».

Aujourd'hui, il est impératif de pousser plus loin les investigations : au premier chef, déterminer l'ampleur de la répression et donc le nombre effectif des victimes, non dans un esprit de comptabilité morbide, mais pour rendre compte en premier lieu, de la réalité du massacre (niée par des porteurs de mémoire patentés) qui a bel et bien frappé la population musulmane de Constantine et tenter de déterminer les responsables de ce drame. En second lieu, il s'agit de rendre compte du processus à l'origine de l'embrasement que va connaître la ville de Constantine. Nous pensons en effet que cette tranche d'histoire ne saurait être traitée à la légère ou négligée pour satisfaire l'exclusivisme des « abus de la mémoire » d'où qu'ils viennent.

Les estimations fournies par El Moudjahid

Une première estimation nous est fournie par *El Moudjahid*<sup>32</sup> de l'époque qui a publié la liste de 62 victimes avec leur nom, prénom et

---

<sup>32</sup> *El Moudjahid*, n°1, 1956, la liste contient 61 noms de victimes dont il faut retrancher le nom de Benzaïd Mohammed Tayeb, propriétaire du salon de coiffure situé à la rue des Cigognes/ Zenket Mqais, qui a été seulement blessé. (Témoignage de ses enfants, mars 2006). En revanche, il faut ajouter les noms de Bebbah Salah, tué en même temps que Bendjabelkhair Ali. Ce texte figure également dans l'ouvrage de Denise et Robert Barrat, *Algérie, 1956...*, ouvrage op.cit

leur âge. L'article qui revient sur la chronologie des événements prévient qu'il s'agit d'une liste incomplète. Cette liste nominative nous a permis de procéder à un premier sondage<sup>33</sup>, au niveau du registre des décès de la mairie de Constantine, pour vérifier l'enregistrement des victimes. 39 noms de cette liste figurent bien dans le registre de l'Etat civil. Ces chiffres sont plus élevés que ceux fournis par *La Dépêche de Constantine*<sup>34</sup> (19 morts Le 12 mai et 27 blessés et le 13 mai : 6 morts et 4 blessés) mais restent inférieurs à ceux avancés par de nombreux témoins dont le principal était chargé des pompes funèbres musulmanes. En effet, A.B<sup>35</sup> certifie avoir procédé à l'enterrement de 104 personnes dont une femme, de nuit. Ce témoignage est à rapprocher de la déclaration faite par les Français Libéraux de Constantine qui déclarent erronés les chiffres livrés par *la Dépêche de Constantine*) et qui précisent que « la morgue qui a une capacité de 70 s'est révélée trop petite. »<sup>36</sup>

A.B nous a également indiqué de vérifier le registre où sont consignés les permis d'inhumation, conservés normalement, au niveau du cimetière ainsi que le registre des admissions au niveau de l'hôpital de Constantine<sup>37</sup>. Enfin, il a précisé que l'enterrement des victimes a été retardé, sur ordre du procureur militaire, qui a ordonné d'abord leur recensement<sup>38</sup>. Il n'y a donc, aucune inquiétude à avoir sur le dénombrement réel des victimes qui reste à poursuivre (il pourrait être alors infléchi dans un sens inférieur ou supérieur par rapport aux chiffres avancés dans les sources disponibles).

Ces quelques indications relatives aux sources sont en mesure d'ouvrir la voie à une recherche sérieuse qu'il est indispensable de compléter avec les témoignages oraux des témoins. Sans doute qu'une consultation exhaustive des archives françaises (CAOM/ Aix en Provence et SHD/ Vincennes) apporterait les éclairages nécessaires à la compréhension des

---

<sup>33</sup> Nous remercions le chef du service de l'Etat Civil de l'APC de Constantine, pour toute l'aide qu'il nous a apporté, dans la consultation des registres, à partir du 12 mai 1956. Le nombre total des décès pour le mois de mai est égal à 252. Le 12 mai 1956, ce sont 28 décès qui sont enregistrés, avec la mention de l'heure du décès « 13 heures » et du lieu « Constantine » ou « hôpital civil ». Le 13 mai 1956, ce sont 9 décès qui sont enregistrés. Ce chiffre est confirmé par le rapport du commissaire principal de Constantine, daté du 14 mai 1956 (CAOM, FR 93/178). Les jours suivants, d'autres décès sont enregistrés à l'hôpital. Au total, ce sont 44 décès inscrits dont seuls 39 figurent dans *El Moudjahid*, op.cit

<sup>34</sup> *La Dépêche de Constantine* du

<sup>35</sup> Monsieur A.B dirigeait une entreprise familiale de pompes funèbres, à Constantine, au moment des faits. Il était âgé de 27 ans. Entretien mars 2006.

<sup>36</sup> Cité par Denise et Robert Barrat, *Algérie...* op. cit.

<sup>37</sup> Nous n'avons pas encore procédé à ces investigations.

<sup>38</sup> Logiquement, cette source devrait être conservée aux Archives Historiques de la Défense (SHD), Château de Vincennes. Le premier sondage n'a rien donné.

événements de ce mois de mai 1956. Mais d'ores et déjà, il est utile de rappeler quelques réactions dont la diversité traduit l'élargissement du champ social qui s'exprime par une pluralité de voix.

Les réactions immédiates

Au cours de nos recherches antérieures, nous avons eu entre les mains, plusieurs documents, qui restituent les premières mesures prises par les notables constantinois réunis autour du docteur Mohamed Salah Bendjelloul, par le grand Rabin, les organisations politiques et les autorités civiles et militaires de la ville. Les appels au calme ne laissent aucun doute quant à la brutale violence qui s'est déchaînée les 12 et 13 mai 1956.

Dès le 14 mai, une commission permanente enregistre les doléances des victimes : elle est tenue par le secrétaire du docteur Mohamed Salah Bendjelloul, dans son domicile, de la rue Chabron à Constantine. Des télégrammes de protestations sont envoyées aux autorités de la ville et au journal *Le Monde*. Le 15 mai, plusieurs notables se réunissent chez Bendjelloul et décident de l'envoi d'une délégation auprès du nouveau préfet. Quand elle est reçue par Maurice Papon, le 20 mai, elle demande « le désarmement de tous »<sup>39</sup>.

Quant au travail de la commission, on en trouve la trace dans un rapport du commissaire de police judiciaire<sup>40</sup>, daté du 28 novembre 1956, qui a auditionné plusieurs témoins dont les noms ont été communiqués par le secrétaire de Salah Bendjelloul. C'est ainsi que 35 dossiers d'informations ont été ouverts par le juge d'instruction de la première Chambre de Constantine, pour homicides volontaires, tentatives d'homicides et vols.

Le rapport indique bien les noms de Denden, Roger, Michel et des frères S, sur lesquels pèsent de fortes présomptions, mais ne reproduit pas les conclusions de l'enquête préliminaire confiée aux officiers X et Y. Il signale également que « de nombreux témoins ont refusé de répondre aux convocations, craignant des représailles de la part des Israélites ». Cependant, quatre témoins ont maintenu leur déposition et ont reconnu formellement Denden et Roger s'acharner sur Tayeb Ramache et Hechaïchi Ahmed. Lors de cette confrontation, « Denden a nié sa

---

<sup>39</sup> Sur le rôle de Mohamed Salah Bendjelloul, voir aux archives du SHD/ Vincennes, 1H 2876\* et CAOM, FR 93/178, rapport du SLNA, du 28 mai 1956. La délégation du 20 mai 1956 était composée de : docteur Bendjelloul, Benameur Abderahmane (commandant), Amar Bentichou (Tabacs), Ben Mati (chef de bataillon en retraite), Hadj Driss (avocat), le bachagha Bencheikh Lefgoun, Benzegouta Smaïl, (mouedden de la grande Mosquée).

<sup>40</sup> CAOM, FR. 93/178\*.

participation aux incidents des 12 et 13 mai, mais il n'a pu donner un emploi du temps précis, au moment des faits ».

De même, les frères S, impliqués dans les crimes de la rue des Cigognes, ont produit des « alibis incontrôlables ». Quand au dénommé Michel, propriétaire du café Le Glacier (rue de France), il a quitté la ville pour Lyon.

Entre les affirmations des uns et les dénégations des autres, le rapport conclut à l'impossibilité d'exploiter les données recueillies par la justice, d'autant que certains accusés n'ont pu être identifiés « malgré de minutieuses recherches » et que les alibis présentés n'ont pu être contrôlés. Finalement, le juge d'instruction ne prendra aucune décision d'inculpation.

Le dossier des événements des 12 et 13 mai 1956 est ainsi clos sans que justice soit rendue aux victimes, malgré la gravité des faits. Une question essentielle reste en suspens, pourquoi le juge X ne procède-t-il pas à une nouvelle instruction et ne demande-t-il pas un supplément d'enquête. A-t-il reçu des ordres ?

Du côté des autorités de la ville, la gravité des faits survenus les 12 et 13 mai 1956 a donné lieu à un communiqué laconique, émanant du général Noiret, commandant la Division de Constantine, rappelant que « *C'est aux autorités responsables, et à elles seules, qu'il appartient de faire régner l'ordre, et que se laisser aller au contre-terrorisme ou à l'aveugle vengeance ferait le jeu de l'adversaire*<sup>41</sup> ». Par la même occasion, il interdit le port d'armes et établit des contrôles sévères. A la suite de perquisitions, des stocks d'armes ont été trouvés chez plusieurs Européens et en particulier chez des Juifs. *La Dépêche de Constantine* qui rapporte cette information, ne dit rien des suites données à cette affaire. C'était reconnaître que des civils européens ont usé et abusé de leurs armes à l'endroit de nombreux Algériens. Mais plus encore, ces quelques faits ouvraient la voie à la militarisation de la société coloniale, encouragée par les déclarations du nouveau préfet de la ville, Maurice Papon qui prend ses fonctions le 17 mai 1956<sup>42</sup>.

---

<sup>41</sup> *La Dépêche de Constantine* du 15 mai 1956.

<sup>42</sup> Maurice Papon succède à Pierre Dupuch qui quitte la ville de Constantine, dans la matinée du 12 mai 1956, quelques heures avant les événements qui éclatent en début de l'après midi. Papon rejoint Constantine le 17 mai. Cf. *La Dépêche de Constantine* du 18 mai 1956. Sur l'importance du discours de Papon, cf. l'analyse qu'en donnent Jim House et Neil Macmaster (2006), *Paris 1961, Les Algériens, la terreur d'Etat et la mémoire*. Paris, Tallandier, 2008 (traduction). En revanche, nous n'avons relevé aucun communiqué émanant du maire la ville : Eugène Valle, dans la presse locale.

Quant au grand rabbin de Constantine, il lance un appel au calme, qui a été lu dans la synagogue et publié dans la presse locale, désapprouvant les actes de violences d'où qu'ils viennent.

Le groupe des Français libéraux de Constantine (avec les docteurs Lebail, Le Bozec) a rendu compte des faits, dans son Bulletin, confirmant la version d'ensemble publié par le FLN.

Enfin deux tracts ont circulé dans la ville : l'un est signé du PCA, l'autre du MNA. Les deux textes dénoncent, chacun à sa manière, les tueries des 12 et 13 mai 1956.

Ces quelques traces écrites, outre le fait qu'elles apportent un démenti à l'occultation des massacres des 12 et 13 mai 1956 tout en informant également de l'existence de stratégies politiques particulières faisant référence à plusieurs héritages politiques.

### **L'implication des groupes armés juifs**

L'implication de groupes de Juifs<sup>43</sup> est aujourd'hui avérée par les écrits d'un historien israélien : Michael Laskier, spécialiste des Juifs d'Afrique du Nord a démontré, preuves à l'appui qu'effectivement, il existait des groupes d'auto défense à Constantine, Oran, Alger dépendant d'une organisation Misgeret liée au Mossad.

De fait, cette organisation sioniste avait pour mission d'entraîner des jeunes gens au maniement des armes. Après les 12 et 13 mai 1956, Misgeret éloigna plusieurs activistes pour éviter qu'ils ne soient identifiés par leurs victimes et l'un des responsables de Misgeret qui regagne Constantine juste après les événements : Schlomo Avilio s'évertua à ramener le calme parmi la communauté juive. Toujours, selon Michael Laskier<sup>44</sup>, un tract fut envoyé également au FLN, pour signifier que la population juive ne soutenait pas les Français. Un rapport du SLNA n'a pas manqué de relever ce changement d'attitude observé « chez les Juifs [...] qui tentent de faire croire que leur réaction à la suite du dernier

---

<sup>43</sup> Michael Laskier, *North african jewry in the twentieth century (Les Juifs d'Afrique du Nord, au 20<sup>ème</sup> siècle)* New York University Press, 1994. Il convient sur cette question de l'implication de certains groupes de Juifs de Constantine, que depuis la création de l'Etat d'Israël en 1948, toute une propagande sioniste tente d'encourager l'exode des populations juives d'Algérie. La présence du mouvement *Aliya* faisait l'objet d'une surveillance de la part de l'administration. CAOM, 9 CAB/ 78.

<sup>44</sup> Michael Laskier a interviewé Schlomo Avilio, ouvrage, op.cit.



attentat à la grenade... est due à la pression de l'armée, leur attitude ayant été dictée par les responsables militaires du maintien de l'ordre. »<sup>45</sup>

L'action de l'organisation Misgeret appelle quelques remarques : sans la création de l'Etat d'Israël, on ne comprend rien à sa présence en Algérie. Il est probable que les responsables de Misgeret visaient à provoquer un vent de panique parmi les populations juives et assurer leur exode vers Israël<sup>46</sup>. Misgeret espérait sans doute une réaction des populations musulmanes – exploitant le souvenir de 1934 – oubliant que les actions armées menées par les groupes du FLN visaient la libération du pays du joug colonial et non les populations juives en tant que telles. Celles-ci étaient solidaires, dans l'ensemble d'Israël, si l'on considère l'importance des nombreuses quêtes organisées régulièrement, l'achat des journaux sionistes mais pas prêtes à le rejoindre.

Il n'est pas nécessaire de suivre plus avant le cours des causes externes des événements des 12 et 13 mai 1956, si ce n'est qu'il convient de ne pas négliger la nature réelle des relations entre le FLN et les représentants de la communauté juive. D'après un renseignement qualifié de « sûr », à la veille des événements des 12 et 13 mai, un accord était sur le point d'aboutir entre les deux parties « pour réaliser l'entente entre arabes et israélites de Constantine »<sup>47</sup>. Dans quelle mesure l'échec de ces contacts a-t-il précipité l'affrontement ? Et quelles étaient les parties qui rejetaient tout compromis, encourageant le combat à mort, aux dépens d'une décolonisation pacifique ?

Ces quelques sources, bien incomplètes, donnent un aperçu de la gravité de la situation qui prévaut désormais à Constantine. A cette date précise, les massacres qui ont été perpétrés contre la population civile algérienne s'inscrivent dans le cours de la guerre qui n'épargne personne. Incontestablement, la guerre gagne du terrain en mobilisant les populations civiles de la ville. Que les acteurs impliqués soient désignés par leur appartenance ethnique, religieuse ou/et politique, cela ne change rien à la réalité des faits. Le tournant qui mérite d'être souligné, c'est bien l'implication de plus en plus grande des populations urbaines. L'exemple de Constantine n'est pas isolé. Tlemcen, Médéa, Aïn

---

<sup>45</sup> CAOM, FR 93/178\*, rapport SLNA du 23 mai 1956.

<sup>46</sup> Des départs de Juifs ont bien eu lieu, comme dans la région d'El Oued : en particulier à Guemar dès 1949 d'après rapport mensuel / Octobre 1949 « tous les juifs de Guemar partis et près de la moitié de ceux d'El Oued ». CAOM, 9 CAB/78.

L'expérience n'est pas nouvelle : des tentatives similaires ont été effectuées en Irak, en Egypte.

<sup>47</sup> SHD, 1H 2876\*, Bulletin de renseignement du secteur de Constantine, 14 novembre 1956.

Témouchent, Bône (Annaba), Tébessa, Biskra...connaissent au cours de la même année, des situations qui sans être similaires, sont aussi graves.

Cela nous invite à étudier de plus près la convergence des différents facteurs qui sont à l'origine des stratégies choisies par les différents acteurs non sans souligner l'implication voire la complicité des autorités civiles et militaires françaises locales. Pour l'heure, il est difficile de préciser les rôles joués entre autres, par les groupes activistes<sup>48</sup> d'une part ; l'armée et la police d'autre part, d'où l'urgence de s'intéresser à leur histoire et à en combler les points aveugles, si l'on veut en finir avec les occultations du passé colonial.

En conclusion, la narration d'événements n'a de sens que dans l'élaboration critique d'une histoire sociale, plus ouverte sur la longue durée, plus attentive au contexte politique et surtout prenant en compte les différents protagonistes.

---

<sup>48</sup> L'histoire des groupes européens et notamment ceux affiliés à l'extrême droite comme l'ORAF (organisation de résistance de l'Algérie française), l'UFNA (union française nord africaine) sans oublier les Anciens Combattants, demeure un point aveugle. Si les chefs de file de l'Algérois sont plus ou moins bien connus, ceux de Constantine et des autres villes algériennes sont complètement occultés.